



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

bourses de valeurs

Question au Gouvernement n° 300

Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Jacques Rebillard.

M. Jacques Rebillard. Ma question s'adresse à M. le secrétaire d'Etat au commerce extérieur. (« Ah ! » sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française.) Quelles sont les conséquences de la crise financière asiatique pour le commerce extérieur français ? Dans ce contexte, quelles sont les perspectives de développement de nos entreprises dans cette région du monde ? Enfin, quels enseignements le Gouvernement entend-il tirer de cette crise dans sa politique à l'égard des pays émergents ?

J'aimerais, monsieur le secrétaire d'Etat, que vous puissiez répondre à ces trois questions. (Applaudissements sur quelques bancs du groupe Radical, Citoyen et Vert.)

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'Etat au commerce extérieur.

M. Pierre Mazeaud. Ah, il ne faut pas lire de papier, monsieur le secrétaire d'Etat !

M. Jacques Dondoux, secrétaire d'Etat au commerce extérieur. Monsieur le député, je voudrais d'abord dire que le commerce extérieur de la France se porte bien.

M. Patrick Ollier. Bon début !

M. le secrétaire d'Etat au commerce extérieur. En effet, en 1997, notre excédent a atteint 180 milliards de francs, soit un doublement par rapport à l'année 1996,...

M. Pierre Lellouche. Bravo !

M. le secrétaire d'Etat au commerce extérieur. ... si l'on se place à géographie constante, c'est-à-dire en excluant les DOM et les TOM. Nos exportations ont augmenté de 12 % et nos importations de 8 %, reprise qui permet de conclure que la consommation particulière s'est accrue et que nos entreprises investissent davantage.

Cela dit, je vais répondre à votre question sur la crise en Asie. (« Ah ! » sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française.)

M. Jean-Louis Debré. Enfin !

M. le président. Mes chers collègues, ne vous échauffez pas, c'est très mauvais après le déjeuner ! (Sourires.) Monsieur Dondoux, ne vous laissez pas démonter ! (Sourires.)

M. le secrétaire d'Etat au commerce extérieur. En Asie, il faudrait plutôt parler de deux crises: celle des pays émergents, qui est une crise récente datant du mois de juin 1997, et celle, plus ancienne, du Japon, qui est en difficulté depuis plusieurs années (Exclamations sur les mêmes bancs.)

Avec les pays émergents, notre commerce est d'ampleur limitée - 6 % -; alors, même si nous éprouvons des difficultés pour exporter, nos ennuis devraient rester limités, d'autant que ce commerce représente 1 % de notre produit intérieur brut. (Même mouvement.)

Inversement, les importations risquent de poser problème puisque les prix pratiqués par ces pays seront nettement plus bas. En fait, il y a deux secteurs où cela peut nous créer des difficultés: l'automobile et l'électronique (Bruit sur les mêmes bancs.) Mais, dans les autres, notre commerce avec ces pays est relativement limité. (Même mouvement.)

M. Pierre Lellouche. Ouvrez donc les yeux !

M. le secrétaire d'Etat au commerce extérieur. Au total, pendant l'année 1998, nous assisterons à une

stabilisation de notre excédent du commerce extérieur, mais nous ne rencontrerons pas de très graves difficultés.

Je ne prétends pas qu'en 1999 la situation sera aussi facile. (Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française.)

Les crises en Asie ont au moins un avantage: la dépréciation des actifs peut nous donner l'occasion d'investir d'une manière prudente et réfléchie dans ces pays.

Je pense donc que le monde - et pas seulement la France - entre dans une phase difficile où l'Europe ne sera pas inutile. (Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française.)

M. Pierre Lellouche. Lisez-vous les journaux ?

M. le secrétaire d'Etat au commerce extérieur. Je vous rappelle, mes chers collègues, que 60 % de notre commerce est réalisé avec l'Europe. Nous avons donc un avantage fondamental à faire l'Europe et à y développer notre activité. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert.)

Données clés

Auteur : [M. Jacques Rebillard](#)

Circonscription : Saône-et-Loire (2^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 300

Rubrique : Marchés financiers

Ministère interrogé : commerce extérieur

Ministère attributaire : commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 janvier 1998, page 159

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 14 janvier 1998